

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 décembre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 26.11.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois de décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-six novembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Jean-Charles WILLM

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER
Monsieur Philippe ROSER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 6 décembre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 6 décembre 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



16. Points d'information : délégations au maire

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 6
dont 6 avec procuration

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2122-23), le Conseil Municipal est informé des opérations et décisions réalisées par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 (délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal par délibération n°4 du 09/07/2020).

Date décision	Objet de la décision	N° de la compétence	Date du CM
19/08/2024	Convention de mise à disposition des locaux du SAF au CIAS (LAEP)	5° louage de choses < 12 ans	2/12/2024
01/08/2024	Marché public Travaux Hall de Tennis - Lot 2 - Avenant n°1	4° marchés publics	2/12/2024
23/09/2024	Marché public Travaux Hall de Tennis - Lot 2 - Avenant n°2	4° marchés publics	2/12/2024
01/11/2024	Engagement de location Parking 19	5° louage de choses < 12 ans	2/12/2024
01/11/2024	Engagement de location Parking 20	5° louage de choses < 12 ans	2/12/2024
22/11/2024	demande de subvention - programme LUM'ACTEE	26° demande de subventions	2/12/2024
07/11/2024	Marché public Travaux Hall de Tennis - Lot3 Electricité	Avenant n°1 (changement de SIRET d'ELEC 30)	2/12/2024
16/10/2024	demandes de subventions DSIL 2025 pour les travaux du tennis, du gîte, et du centre culturel	26° demande de subventions	2/12/2024

NE DONNE PAS LIEU A VOTE

Mundolsheim, le 6 décembre 2024

Le Maire,

Le secrétaire de séance,




Béatrice BULOUE


Cathie PETRI